

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE ou NCO.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégories	Class.	Classe ou cylindrée	Licence	Âge
Championnat QUADS	Scratch	250cc 2T ou 4T à 450cc 2T ou 4T	NCO, LUE, INT	15 ans
Trophée Vétérans QUADS				40 ans

2 FORMULE

Le Championnat Quads se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross limite le nombre d'épreuves à 10 maxi.

3 DÉROULEMENT

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des QUADS sera définie en fonction du classement de l'année précédente pour les essais, les nouveaux pilotes entreront à la suite par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires.

Les pilotes Quads disputeront une séance d'essais libre de 15 minutes et une séance d'essais chronométrés de 15 minutes.

La séance d'essais chronométrés déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégories	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches Championnat
Quads	15' + 15'	30	2 x 20' + 1T

RÈGLEMENT 2025 CHAMPIONNAT QUAD CROSS GRAND-EST

4 RÉCOMPENSES

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat QUADS** : 1 coupe aux 3 premiers scratches, 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe à la première Féminine.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat QUADS** : 1 coupe aux 3 premiers scratches, 1 coupe aux 3 premiers Trophée Vétérans, 1 coupe à la première féminine.

5 BARÈME DE POINTS

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir franchi la ligne d'arrivée.

Position	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e	22 ^e
Points	35	30	26	24	22	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4

Position	23 ^e	24 ^e	25 ^e	26 ^e	27 ^e	28 ^e	29 ^e	30 ^e
Points	3	2	1	1	1	1	1	1

Le classement du championnat sera établi selon les points que les pilotes auront marqués lors de l'épreuve, qu'ils soient séniors, vétérans ou féminines. C'est-à-dire que les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne sont pas comptabilisés dans le classement provisoire, mais que les points obtenus par le pilote inscrit au championnat restent inchangés.

6 POINTS DE BONIFICATION

Concurrence de date entre un Championnat Grand Est et un Championnat de niveau supérieur : tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end qu'un Championnat Grand Est de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est dans la limite de 4 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches se déroulant pendant la période du championnat de niveau supérieur. Une fois ce championnat supérieur terminé, le calcul de la moyenne des points ainsi obtenus sera effectué et attribué aux épreuves concernées. Les épreuves de Championnat de la LMGE se déroulant après la fin du championnat de niveau supérieur ne seront pas impactées par ce calcul.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier et prendre le départ d'une manche sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Dans le cas où une épreuve de championnat de Grand Est serait organisée hors week-end, dans la semaine qui suit ou précède une épreuve de niveau supérieur, la Commission Motocross Grand Est pourra décider, en opportunité, d'accorder également un report de points aux pilotes absents s'ils étaient engagés sur une des manifestations susmentionnées.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnat de France.
Les courses de marques sont exclues.

6.1 JOKERS ET POINTS DE BONIFICATION POUR LES QUADS

Les pilotes des catégories Quads bénéficieront de 2 manches « joker ».
On entend par « manche joker » (2 pour les Quads), les manches où le pilote aura obtenu le plus petit nombre de points de la saison dans le cadre des épreuves organisées par la LMGE.
Les manches de la dernière épreuve ne peuvent pas être considérées comme jokers.
Le décompte final sera effectué après la dernière manche de la saison.

7 PRIMES D'ARRIVÉES

La catégorie Quad est dotée d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de Motocross Grand Est, suivant le barème ci-dessous :

TABLEAU D'ATTRIBUTION DES PRIMES															
Position	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
Prix €	850	750	650	550	520	350	300	280	260	240	220	200	180	150	150

GARAGE 141

— Depuis 1978 —

ATELIER DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE VÉHICULE EN
MEURTHE-ET-MOSELLE

141 rue Lucien Galtier
54410 Laneuveville-devant-Nancy

Tél : 03 83 21 12 61
garage-141.fr@gmail.com